

**COMMUNE DE LA BRUYERE**

**ASSEMBLEE DU CONSEIL COMMUNAL**

Extrait du Code de la Démocrate Locale  
et de la Décentralisation

Art L1122-17 Le Conseil ne peut  
prendre la résolution si la majorité de ses  
membres en fonction n'est présente.  
Cependant, si l'assemblée a été  
convoquée deux fois sans s'être trouvée  
en nombre compétent, elle pourra, après  
une nouvelle et dernière convocation,  
délibérer quel que soit le nombre des  
membres présents, sur les objets mis  
pour la troisième fois à l'ordre du jour

M.....

est invité pour la première fois à assister à la séance qui  
aura lieu le jeudi 23/2/2012 à la Maison communale à  
Rhisnes, à 19 H 30 précises.

Le Secrétaire Communal,

Le 15/2/2012.

Le Bourgmestre,

Y.GROIGNET

R.CAPPE

EN SEANCE PUBLIQUE :

1. Procès-verbal de la séance du 24 janvier 2012: Approbation
2. Démission d'une Conseillère Communale: Liste MR: Acceptation
3. Désistement du premier suppléant: Liste MR: Prise d'acte
4. Installation d'un Conseiller Communal: Liste MR
  - a) Vérification des pouvoirs
  - b) Prestation de serment
5. Implantations scolaires: Fourniture de produits d'entretien: Décision
  - a) Cahier des charges
  - b) Devis estimatif
  - c) Mode de marché
6. Fabrique d'Eglise de Meux: Exercice 2012: Modification budgétaire n° 1: Service ordinaire: Approbation
7. Patrimoine communal: Fructification d'une parcelle de terrain: Section d'Emines: Contrat saisonnier de vente de fourrage: Décision
8. Enseignement: Achat de fournitures et de manuels scolaires: Décision
  - a) Cahier des charges
  - b) Devis estimatif
  - c) Mode de marché
9. Centre Rural: Octroi d'un subside: Décision

10. Service des travaux: Acquisition de pierrailles: Décision
  - a) Cahier des charges
  - b) Devis estimatif
  - c) Mode de marché
11. Service des travaux: Achat de béton: Décision
  - a) Cahier des charges
  - b) Devis estimatif
  - c) Mode de marché
12. Patrimoine communal : Réfection de corniches: Section de Warisoulx: Décision
  - a) Cahier des charges
  - b) Devis estimatif
  - c) Mode de marché
13. Bibliothèque communale: Réalisation de divers petits aménagements: Section de Meux: Décision
  - a) Descriptif
  - b) Devis estimatif
  - c) Mode de marché
14. Patrimoine communal: Travaux d'aménagement de trottoirs: Section de Rhisnes : Avenant n° 1: Approbation

HUIS CLOS:

15. Ratification de la désignation d'un chef d'école temporaire à temps plein à l'école communale " Le Ry d'Argent " de Rhisnes
16. Ratification de la désignation d'une institutrice primaire temporaire à temps plein aux écoles communales de La Bruyère
17. Ratification de la désignation d'une institutrice primaire temporaire à temps plein aux écoles communales de La Bruyère
18. Ratification de la désignation d'une institutrice primaire temporaire à temps plein aux écoles communales de La Bruyère
19. Ratification de la désignation d'une maîtresse spéciale de morale temporaire à temps partiel aux écoles communales de La Bruyère

## COMMENTAIRES

1. /

2-3-4. Elue au terme du scrutin du 8 octobre 2006, Madame Marie-Christine Detry a décidé de démissionner de sa fonction de Conseillère Communale pour raison professionnelle et a rédigé un courrier en ce sens le 30 janvier 2012 à l'attention du Président du Conseil Communal.

Le suppléant, premier en ordre utile pour prendre la relève, est Monsieur Numa Dauginet qui toutefois souhaite continuer à assumer jusqu'à son terme son mandat actuel de Conseiller de l'Action Sociale, et en conséquence, renonce à remplacer Madame Detry.

Monsieur Laurent Botilde, suppléant classé deuxième en ordre utile, accepte d'occuper la place laissée libre à la table du Conseil.

5. Les techniciennes de surface affectées à l'entretien des différents locaux communaux, doivent disposer de matériel et de produits en quantité suffisante.

Annuellement, un marché public est organisé de manière à les doter des moyens nécessaires à la correcte exécution de leurs importantes tâches.

Le devis estimatif s'élève à 8.000€ TVAC.

Le mode de marché suggéré est la procédure négociée.

6.

	Recettes	Dépenses	Solde
Budget initial	40.681,54€	40.681,54€	0
Majoration des crédits	2.404,13€	2.404,13€	0
Nouveau budget	43.085,67€	43.085,67€	0

La participation communale est augmentée à hauteur du montant des dépenses supplémentaires destinées à divers travaux d'entretien de l'église.

7. Le 28 août 2008, le Conseil Communal optait pour la création d'une prairie permanente à base de Ray-grass anglais à Emynes sur la parcelle cadastrée section B n°377.

Le 29 janvier 2009, il s'orientait vers la conclusion d'un contrat saisonnier de vente de fourrage en provenance de ce bien.

Depuis lors, chaque année à pareille époque, cette démarche est renouvelée avec l'agriculteur ayant déposé l'offre de prix la plus élevée.

8. A l'instar des années précédentes, il est proposé de lancer une procédure de marché public relative à l'acquisition de fournitures et de manuels scolaires.

Le devis estimatif s'élève à 33.880€ TVAC.

Mode de marché: procédure négociée.

9. Depuis 1998, la Commune verse annuellement un subside de fonctionnement au Centre Rural de Bovesse.

Il est demandé aujourd'hui de liquider le montant 2011 qui atteint 5.000€.

10-11. Il est proposé de réaliser le marché public annuel d'approvisionnement en pierrailles et en béton.

Les devis estimatifs s'élèvent respectivement à 10.550€ TVAC et 39.660€ TVAC.

Mode de marché: procédure négociée.

12. Les corniches des 2 bâtiments communaux situés sur la place Oscar Desneux à Warisoulx doivent être remplacées de manière à éviter que leur état de dégradation n'entraîne des répercussions en terme d'infiltrations dans les murs desdits immeubles.

Le devis estimatif avoisine 3.400€ TVAC.

Mode de marché: procédure négociée.

13. Suite à la mise en service de la nouvelle bibliothèque de Meux, il est apparu nécessaire de prévoir certains équipements complémentaires de nature à faciliter l'utilisation de cet outil par le personnel communal chargé de sa gestion. Par ailleurs, l'installation de bornes extérieures amovibles s'est imposée pour assurer la sécurité des personnes dans leurs déplacements pédestres vers ce bâtiment.

14. Le 27 janvier 2011, le Conseil a marqué son accord sur le lancement d'une procédure de marché public relative à l'aménagement de trottoirs et d'un giratoire à la rue d'Emines à Rhisnes.

Attribué le 19 juillet 2011, le chantier a connu, en cours de réalisation, certaines modifications dans le choix de matériaux ou de conceptions techniques, en vue d'améliorer l'efficacité des solutions apportées aux difficultés rencontrées effectivement sur le terrain.

Le montant de l'avenant soumis à l'approbation du Conseil est fixé à 27.259,79€ TVAC.